

Paris 21 avril 1869

Mon cher Albert,

Je suis bien heureux d'apprendre que tu peux compter sur tes betteraves. Échouer eut [*sic*] été désolant. Je serais moins enclin à voir l'erreur si, dans tes rapports, tu l'indiquais toi-même. Je n'aurais plus besoin de me charger de la besogne, si utile que tu ferais toi-même. Voir clairement ses erreurs est la grande qualité de l'homme ; car c'est le moyen d'arriver promptement à n'en plus faire.

Tes trois factures sont payées et acquittées.

Sur la vente du blé, j'ai voulu voir M. Darblay¹ avant de t'exprimer mon opinion.

La loi est que le bas prix vienne après la cherté car pendant la cherté, on consomme moins, on sème plus, il arrive un moment où l'excès arrive et produit la vileté du prix. Le difficile est de saisir la transition. En général quand le prix est haut, il faut toujours vendre après la récolte ; quand la baisse se produit, il faut vendre /2/ tant que le prix n'est pas tombé à 20 fr. Quand la hausse revient après la vileté, il ne faut pas se presser quand les prix n'ont pas atteint, 25 fr.

Mais les évènements atmosphériques dérangent ces principes, ainsi tu vois qu'en vendant 27 fr. mon blé après la récolte, en 1867, j'ai perdu sur 600 hectol. 5 fr. par hectolitre soit 3 000 fr.

Il se peut donc qu'en vendant au prix voisin de 20 fr tu aies à te repentir : mais cela paraît raisonnable.

Tu auras vraisemblablement ensuite à garder ta récolte pendant trois ans.

J'ai expliqué à Adrien Delor², l'affaire des gendarmes et n'y reviens pas.

Ci-joint une réponse au sujet de Dupety ; il n'y a rien de neuf à son sujet au Ministère. Tâche de calmer le Maire qui m'ennuie beaucoup en revenant toujours à la charge. C'est pour moi un poids bien lourd que les solliciteurs locaux.

Je vois avec grand plaisir que Marie³ se donne beaucoup de mal pour aller à la messe. Ta mère dit /3/ que vous faites des imprudences. Je suis d'un autre avis si vous réussissez à éviter la maladie, au milieu de ces petites campagnes. Vous avez raison de donner le bon exemple. Il est fâcheux que le curé ne donne pas celui de l'exactitude !

Je vois arriver avec terreur la pétition des Charentes. C'est bien fatigant. Je ferai de mon mieux, mais l'envoi par moi à l'Empereur, n'aura aucun autre effet que celui qui aura lieu directement.

Il faut que j'évite de paraître à ces affaires, puisque je suis juge au comité. Cela nous a déjà fait échouer. Il ne faudrait pas recommencer, en citant mon nom là-bas.

Je ne sais encore quand nous pourrons partir. Je te le dirai dès que je verrai la fin de certaines affaires difficiles.

J'embrasse affectueusement Marie et l'enfant.

Ton affectionné père
F. Le Play

Je me suis donné beaucoup de mal pour les médicaments. J'espère que tu les trouveras de bonne qualité.

¹ Auguste-Rodolphe Darblay (1784-1873), député de Seine-et-Oise de 1840 à 1851 et président de la Société impériale et centrale d'agriculture, et son frère Aymé-Stanislas Darblay (1794-1878), député de Seine-et-Oise de 1852 à 1870, étaient d'importants commerçants en grains.

² Adrien Delor (1839-1914), propriétaire terrien au Vigen, voisin et ami des Le Play.

³ Marie Chevalier (1846-1912), épouse d'Albert Le Play et belle-fille de Frédéric.